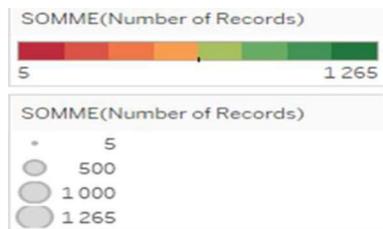
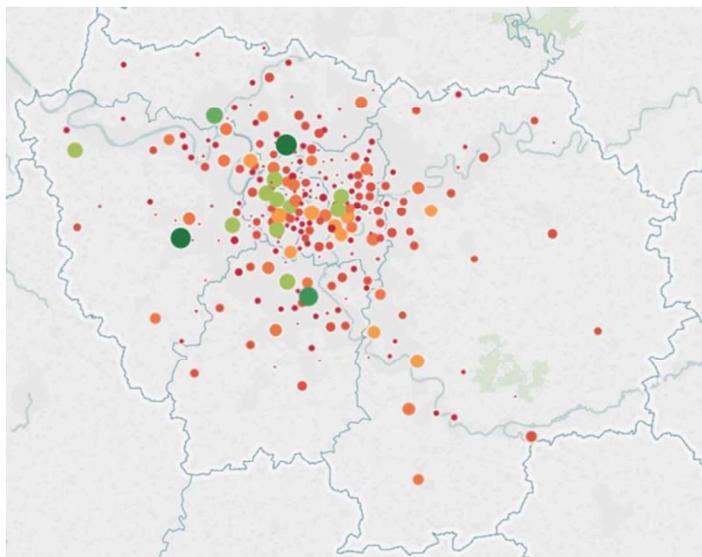




**PROJET SPORTIF TERRITORIAL CONCERTÉ
ATHLETISME – ILE DE FRANCE**

1. PRESENTATION DE L'ATHLETISME EN ILE DE FRANCE

A) Carte des clubs et lieux de pratique



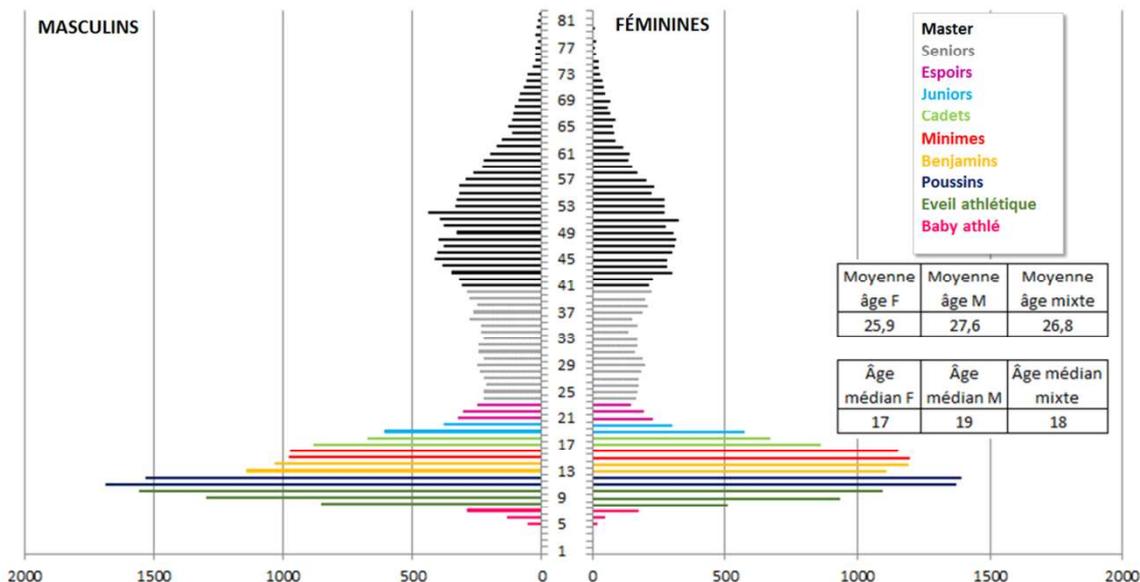
	Nombre de clubs "maître"
De 1 à 50 licenciés	112
De 51 à 100 licenciés	45
De 101 à 200 licenciés	82
De 201 à 300 licenciés	40
De 301 à 400 licenciés	16
De 401 à 500 licenciés	11
+ de 500 licenciés	16
Total	322
Nb moyen de licenciés par club	155 licenciés par club maître

La carte ci-dessus illustre la géolocalisation des clubs franciliens affiliés à la FFA. La taille et la couleur des cercles correspondent à la taille des structures qu'ils représentent. On constate une forte concentration de clubs dans la petite couronne. Les départements de la grande couronne ont moins de structures car beaucoup de sections locales se sont regroupées en club maîtres pour unir leurs forces.

Le tableau de droite répertorie le nombre de clubs en fonction de leur nombre de licenciés enregistré en 2016. On constate que plus d'un tiers de nos structures franciliennes comptent moins de 50 licenciés.

B) Nombre de licenciés et répartition

a) Répartition des licenciés par âge



La pyramide des âges ci-dessus permet d'apprécier l'âge de nos licenciés 2016. On constate une concentration importante dans les jeunes catégories Eveil athlétique, poussins, benjamins et minimes. On remarque une symétrie masculins/féminines qui prouve que la parité est respectée à tous les âges. Les 2 tableaux de droite donnent les moyennes d'âge ainsi que l'âge médian

b) Répartition des licenciés par catégorie

Catégorie	Nombre de licenciés					Tendance évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016		
Baby athlé					721		
Eveil athlé	5734	6139	6035	6690	6255	+159	+2,6 %
Poussin	5631	5978	5785	5745	5984	+47	+0,8 %
Benjamin	3944	4289	4177	4311	4475	+108	+2,6 %
Minime	3284	3527	3577	4108	4301	+262	+7,0 %
Cadet	2371	2588	2660	2904	3091	+176	+6,4 %
Junior	1498	1616	1701	1713	1858	+82	+4,9 %
Espoir	1278	1290	1297	1400	1443	+44	+3,3 %
Senior	5862	6084	6438	6892	7179	+344	+5,3 %
Master	10808	11589	12651	13896	14639	+997	+7,8 %
Ligue	40410	43100	44321	47659	49946	+2363	+5,2 %
F	16722 41,4 %	17786 41,3 %	18527 41,8 %	20619 43,3 %	22333 44,7 %	+1406	+7,3 %
M	23688 58,6 %	25314 58,7 %	25794 58,2 %	27040 56,7 %	27613 55,3 %	+958	+3,7 %

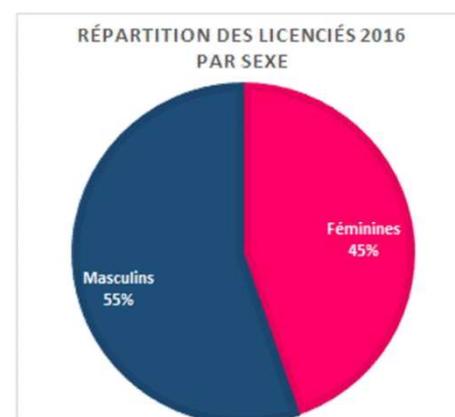
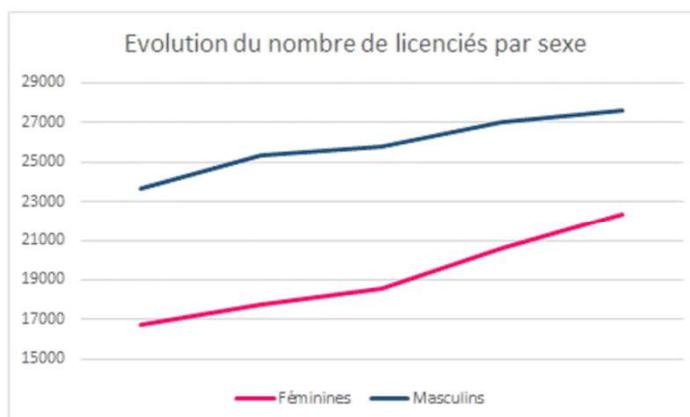
Le tableau ci-dessus permet d'évaluer la progression des effectifs par catégorie lors de la dernière olympiade. Les 2 colonnes de droite donnent la tendance d'évolution sur cette même période. Elle est calculée à partir du coefficient directeur de la droite issue de la courbe de tendance linéaire. Si on prend l'exemple de la catégorie « éveil athlétique » cela signifie qu'en moyenne il y a eu 159 licenciés de plus par an. Le pourcentage qui en découle est calculé de la manière suivante : valeur de la tendance d'évolution divisée par le nombre moyen de licenciés entre 2012 et 2016 multipliée par 100.

On constate que la meilleure progression est à mettre à l'actif de la catégorie master (40 ans et plus).

Avec une progression de plus de 2300 licences par an (soit près de 5% de plus chaque année), l'athlétisme est sur une bonne dynamique en Ile-de-France.

c) Répartition des licenciés par sexe

Sexe	Nombre de licenciés					Tendance évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016		
Féminines	16722	17786	18527	20619	22333	↑ + 1406	▲ + 7,32 %
Masculins	23688	25314	25794	27040	27613	↑ + 958	▬ + 3,70 %
Total	40410	43100	44321	47659	49946	+ 2363	+ 5,24 %

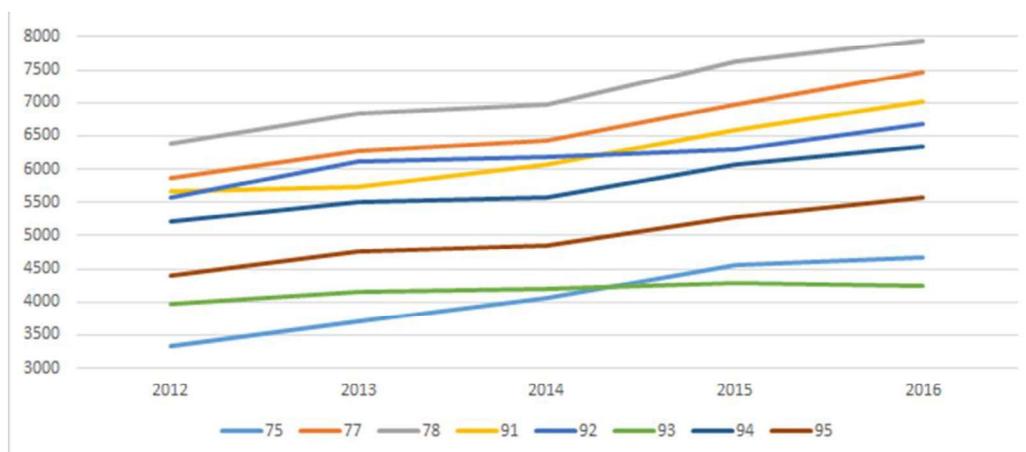


L'analyse des illustrations ci-dessus étudie la variable sexe. Les bases de calcul sont les mêmes que pour l'analyse par catégorie. On constate une meilleure progression chez les féminines (+1406 licenciées en moyenne par an) que chez les masculins (+958 licenciés). Si on regarde le graphique de gauche, on constate une inflexion de la courbe féminine depuis 2014. Cette progression plus importante des féminines est essentiellement due au développement de la pratique santé loisirs (notamment avec l'avènement de la marche nordique) très important chez nos licenciées master.

Le camembert de droite permet de faire une photographie de la parité de nos licences 2016. Avec 45% des licences, les féminines occupent une place importante et qui tend à augmenter depuis 3 ans.

d) Répartition des licenciés par département

Départements	Nombre de licenciés					Tendance évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016		
75	3346	3692	4065	4563	4662	+350	+8,6 %
77	5858	6284	6425	6971	7477	+393	+5,9 %
78	6383	6831	6983	7624	7938	+390	+5,5 %
91	5667	5740	6069	6591	7016	+355	+5,7 %
92	5564	6125	6177	6288	6687	+241	+3,9 %
93	3968	4156	4188	4281	4233	+66	+1,6 %
94	5213	5505	5567	6070	6350	+284	+4,9 %
95	4411	4767	4847	5271	5583	+285	+5,7 %



La répartition par département permet d'apprécier la dynamique de chaque comité départemental. Le 93 et le 75 ont moins de licenciés que les autres départements. La concurrence des clubs FSGT dans le 93 et le manque d'installation athlétique (notamment de lancers) à Paris peuvent expliquer ce léger recul.

On constate une progression pour tous les départements. Le 75 a la meilleure tendance d'évolution e pourcentage. Le 93 pose plus de question car leur progression est quasi nulle (+ 66 licences par an en moyenne).

e) Répartition des licenciés par type de licence

Type de licence	Nombre de licenciés					Tendance évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016		
Compétition	21559	22743	23088	24689	25750	+1033	+4,4 %
F	8531 39,6%	9113 40,1%	9318 40,4%	10425 42,2%	11304 43,9%	+686	+7,0 %
M	13028 60,4%	13630 59,9%	13770 59,6%	14264 57,8%	14446 56,1%	+347	+2,5 %
Découverte	11365	12117	11820	12434	12960	+351	+2,9 %
F	4706 41,4%	4789 39,5%	4718 39,9%	5155 41,5%	5552 42,8%	+206	+4,1 %
M	6659 58,6%	7328 60,5%	7102 60,1%	7279 58,5%	7408 57,2%	+145	+2,0 %
Loisirs Running	4197	4720	5513	6163	6845	+674	+12,3 %
F	1915 45,6%	2120 44,9%	2483 45,0%	2818 45,7%	3249 47,5%	+337	+13,4 %
M	2282 54,4%	2600 55,1%	3030 55,0%	3345 54,3%	3596 52,5%	+337	+11,4 %
Santé loisirs	1405	1624	1870	2045	2023	+166	+9,2 %
F	1089 77,5%	1245 76,7%	1423 76,1%	1561 76,3%	1551 76,7%	+124	+9,0 %
M	316 22,5%	379 23,3%	447 23,9%	484 23,7%	472 23,3%	+42	+9,9 %
Encadrement	1203	1188	1217	1261	1318	+30	+2,4 %
F	353 29,3%	370 31,1%	381 31,3%	411 32,6%	431 32,7%	+20	+5,1 %
M	850 70,7%	818 68,9%	836 68,7%	850 67,4%	887 67,3%	+11	+1,2 %
Entreprise	681	708	813	1067	1050	+110	+12,7 %
F	128 18,8%	149 21,0%	204 25,1%	249 23,3%	246 23,4%	+34	+17,2 %
M	553 81,2%	559 79,0%	609 74,9%	818 76,7%	804 76,6%	+76	+11,4 %

La répartition par type de licence montre que les licenciés franciliens sont majoritairement des compétiteurs. Les licences « découverte » correspondent à nos jeunes puisqu'elles sont réservées aux moins de 10 ans.

On constate que la pratique « santé loisir » est très attractive pour les féminines (+ de 75% des licences). A l'inverse, les licences « entreprise » et « encadrement » sont très majoritairement utilisées par les hommes.

f) Répartition des nouvelles prises de licence

	2012		2013		2014		2015		2016	
	Nb	Ratio								
Baby athlé									642	89,0 %
Eveil athlé	4391	76,6 %	4807	78,3 %	4611	76,4 %	5140	76,8 %	4723	75,5 %
Poussin	3093	54,9 %	3217	53,8 %	2879	49,8 %	3079	53,6 %	3066	51,2 %
Benjamin	1544	39,1 %	1729	40,3 %	1638	39,2 %	1704	39,5 %	1751	39,1 %
Minime	1222	37,2 %	1390	39,4 %	1226	34,3 %	1586	38,6 %	1598	37,2 %
Cadet	714	30,1 %	864	33,4 %	810	30,5 %	893	30,8 %	929	30,1 %
Junior	327	21,8 %	371	23,0 %	359	21,1 %	379	22,1 %	385	20,7 %
Espoir	218	17,1 %	232	18,0 %	190	14,6 %	269	19,2 %	255	17,7 %
Senior	1461	24,9 %	1691	27,8 %	1819	28,3 %	1968	28,6 %	2020	28,1 %
Master	2033	18,8 %	2209	19,1 %	2524	20,0 %	2900	20,9 %	2851	19,5 %
Ligue	15003	37,1 %	16510	38,3 %	16056	36,2 %	17918	37,6 %	18220	36,5 %
F	6906	41,3 %	7344	41,3 %	7396	39,9 %	8698	42,2 %	9177	41,1 %
M	8097	34,2 %	9166	36,2 %	8660	33,6 %	9220	34,1 %	9043	32,7 %

Le tableau ci-dessus recense par catégorie et par année les nouveaux licenciés. On constate que les âges propices pour toucher de nouveaux publics correspondent aux catégories les plus jeunes (baby, éveil et poussin) ainsi que la catégorie master. Le développement de nouvelles pratiques (marche nordique) à destination des + de 40 ans y est pour beaucoup.

g) Taux de fidélisation

	2012	2013	2014	2015
EA	42,61 %	41,65 %	43,36 %	42,29 %
PO	45,07 %	44,26 %	44,65 %	45,55 %
BE	51,62 %	49,48 %	52,50 %	53,91 %
MI	49,91 %	51,49 %	54,12 %	53,38 %
CA	58,08 %	55,68 %	57,97 %	56,58 %
JU	53,81 %	54,27 %	51,79 %	51,96 %
ES	61,19 %	60,39 %	60,37 %	61,79 %
SE	63,95 %	64,37 %	64,34 %	64,00 %
VE	77,87 %	77,74 %	76,86 %	76,46 %
Total	58,86 %	58,38 %	59,57 %	59,58 %
F	55,36 %	55,32 %	56,70 %	56,66 %
M	61,33 %	60,53 %	61,63 %	61,82 %

Le taux de fidélisation est calculé à partir du nombre de licencié par année ayant repris une licence à l'année n+1. Pour exemple, 42,61% des licenciés éveils athlétiques en 2012 ont repris une licence en 2013.

On constate que plus l'âge augmente et plus nos licenciés sont fidèles. L'athlétisme est touché au même titre que les autres sports par le « zapping » chez les jeunes.

Il est important de souligner que le taux de fidélisation augmente petit à petit depuis 2012 avec une fidélisation à hauteur de 60% pour les licenciés de 2015.

h) Ratio nombre de licenciés pour 1000 habitants

	0-4 Mixte	5-9 Mixte	10-14 Mixte	15-19 Mixte	20-24 Mixte	25-29 Mixte	30-34 Mixte	35-39 Mixte	40-44 Mixte	45-49 Mixte	50-54 Mixte	55-59 Mixte	60-64 Mixte	65-69 Mixte	70-74 Mixte	75-79 Mixte	80-84 Mixte	85-89 Mixte	90-94 Mixte	Total Mixte
75 Paris	0,1	31,0	86,9	45,2	10,8	15,8	21,4	24,7	28,2	25,0	20,5	14,8	8,2	5,8	3,9	3,1	3,0	1,5		20,6
77 Seine-et-Marne	2,7	98,7	182,4	96,6	33,1	24,6	22,9	37,8	46,6	53,9	50,2	37,1	23,8	19,7	11,4	5,8	3,1	2,4		50,1
78 Yvelines	0,1	106,2	196,2	113,7	33,5	28,5	30,3	37,9	48,9	58,3	54,0	43,6	27,8	19,7	13,9	4,5	2,2	1,0	1,1	53,5
91 Essonne	0,4	104,4	197,4	102,8	35,7	29,2	23,0	26,6	45,1	57,6	60,9	41,7	24,1	18,5	9,5	6,0	1,1	1,2		51,5
92 Hauts-de-Seine		81,1	182,1	94,8	19,8	25,0	25,7	25,8	33,8	35,7	32,8	27,7	16,6	11,1	6,6	4,8	1,4	0,8		39,2
93 Seine-Saint-Denis	1,2	49,3	103,6	70,3	32,8	20,1	13,0	15,3	19,2	20,2	18,8	14,8	12,8	10,8	8,2	3,1	2,2		2,7	27,2
94 Val-de-Marne		90,1	191,8	113,5	31,9	20,3	20,2	24,4	35,0	38,2	38,6	30,5	21,0	27,4	18,9	9,0	4,6	1,0		44,2
95 Val-d'Oise	2,6	113,7	149,4	103,5	34,8	24,6	18,2	23,7	33,7	33,8	33,3	28,1	22,9	14,1	14,4	6,7	0,5	0,7		43,6
Ile-de-France	0,9	82,5	159,5	90,1	26,7	22,2	21,6	26,5	35,6	39,4	37,4	28,8	18,8	15,0	10,1	5,1	2,4	1,1	0,4	39,5

Le tableau ci-dessus permet d'observer le nombre de licenciés par département en fonction du nombre d'habitants. Il nous permet de relativiser les statistiques brutes (nombre de licences par département) et de ainsi de comparer l'importance de notre sport dans les différentes tranches d'âge dans nos 8 départements.

C) Chiffres clés

a) les pôles

Effectif 2016	INTERNE	EXTERNE	Total
Eaubonne	12	14	26
Jeune	3	2	5
Espoir	4	2	6
Handisport		1	1
Hors liste	5	9	14
Fontainebleau	20	13	33
Elite		1	1
Senior	2	4	6
Jeune	6		6
Espoir	9	2	11
Hors liste	3	6	9
Total	32	27	59

Spécialités proposées	Eaubonne	Fontainebleau
Sprint	X	X
Demi fond		X
100H/110H	X	X
400 Haies		X
Hauteur	X	
Triple Saut	X	
Poids	X	
Marteau	X	
Javelot		X
Ep. Comb.	X	

2 pôles espoirs athlétisme sont localisés en Ile-de-France. Ils sont basés à Euabonne (CDFAS) et à Fontainebleau (CNSD). Les 2 tableaux ci-dessus répertorient le nombre d'athlètes pour chaque pôle ainsi que les spécialités proposées dans chaque structure.

b) Les athlètes sur listes ministérielles

	2014			2015			2016			2017			Evolution		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
75		7	7	3	3	6	7	5	12	7	3	10	↑ 2,5	↓ -1	↑ 1,5
77	16	24	40	18	24	42	19	21	40	16	13	29	↑ 0,1	↓ -3,6	↓ -3,5
78	12	7	19	6	6	12	4	8	12	5	6	11	↓ -2,3	↓ -0,1	↓ -2,4
91	10	12	22	12	10	22	15	15	30	13	6	19	↑ 1,2	↓ -1,3	↓ -0,1
92	4	6	10	4	13	17	2	17	19	7	12	19	↑ 0,7	↑ 2,2	↑ 2,9
93	18	17	35	22	25	47	16	15	31	12	11	23	↓ -2,4	↓ -2,8	↓ -5,2
94	6	15	21	8	10	18	6	15	21	6	10	16	↓ -0,2	↓ -1	↓ -1,2
95	15	27	42	21	24	45	21	32	53	21	25	46	↑ 1,8	↑ 0,2	↑ 2
Elite	4	6	10	5	4	9	5	4	9	2	3	5	↓ -0,6	↓ -0,9	↓ -1,5
Senior	10	17	27	11	21	32	8	22	30	10	15	25	↓ -0,3	↓ -0,5	↓ -0,8
Jeune	17	22	39	19	26	45	19	16	35	17	14	31	→ 0	↓ -3,4	↓ -3,4
Reconversion		1	1		3	3		1	1				→ 0	↓ -0,5	↓ -0,5
Espoir	50	69	119	59	61	120	58	85	143	58	54	112	↑ 2,3	↓ -2,1	↑ 0,2
LIFA	81	115	196	94	115	209	90	128	218	87	86	173	↑ 1,4	↓ -7,4	↓ -6

Le

tableau ci-dessus dénombre les athlètes inscrits sur les listes ministérielles par département et par type de liste. Comme pour les statistiques précédentes, les dernières colonnes montrent la tendance d'évolution de ces chiffres.

Avec en moyenne 200 athlètes listés, l'Île-de-France regroupe près d'un quart des athlètes de haut niveau. Les départements ayant les meilleurs résultats sont ceux au sein desquels nous retrouvons des clubs axés sur le haut niveau. Le nombre de listés en 2017 a considérablement diminué. Cela s'explique par le développement en province de « gros » club qui sont devenus concurrencés nos clubs franciliens.

d) Diagnostics

a) Atouts

- i. Travail en concertation avec les comités départementaux par la création d'un Comité Territorial.
- ii. Travail de formation de dirigeants, de juges et arbitres grâce à l'action de la Commission Régionale des Formations et de la Commission des Officiels Technique Régional dont les missions sont clairement définies dans le cadre d'un programme fédéral.
- iii. Travail de formation des techniciens et entraîneurs grâce à une Equipe Technique Régionale impliquée et à un nombre de 7 CTS ;
- iv. Bassin important de population ;
- v. Pratique compétitive et de haut niveau
- vi. Organisation de grands évènements sur le territoire francilien.

b) Faiblesses

- i. Le manque d'équipements pour certains clubs qui de ce fait n'ont pas la possibilité de se développer ;
- ii. Un manque d'équipements de stades couverts ne permettant pas une pratique hivernale tant d'entraînement que de compétitions en vue de la préparation à la performance ;
- iii. La professionnalisation insuffisante des techniciens et entraîneurs.

c) Opportunités

- i. Le développement des différentes nouvelles pratiques de l'athlétisme permettant des activités diversifiées et par conséquent une augmentation du nombre de licenciés ;
- ii. Possibilité de professionnalisation grâce à l'apport de nouveaux licenciés.

d) Menaces

- i. Les autres sports qui entrent en concurrence par de nombreuses possibilités de les pratiquer essentiellement en petite couronne ;
- ii. Le coaching privé ;
- iii. Le développement des clubs provinciaux et surtout ceux qui ont à présent possibilité d'accueillir du haut niveau.

2. PRESENTATION DES PRIORITES D'ACTION POUR LA PERIODE 2017-2020

a) Projets déclinés du plan fédéral

i. Structuration des clubs

La structuration des clubs doit permettre à ceux-ci de développer leurs activités. Il s'agit donc de renforcer la qualité et la capacité d'accueil. Le club est devenu une structure à multiples facettes, un lieu où se croisent des pratiquants ayant des profils et des intentions de pratiques différentes.

Cette structuration repose sur les formations de dirigeants, d'entraîneurs et techniciens mais aussi de juges et d'arbitres.

Les actions :

- Formation des dirigeants ;
- Primo formation des entraîneurs et techniciens ;
- Formation continue des entraîneurs et techniciens ;
- Formation des juges et arbitres.

ii. Augmentation du nombre de licenciés

L'augmentation du nombre de licenciés est constante. C'est par le développement de 5 secteurs d'activité que se réalise cette augmentation :

- Athlétisme sur piste ;
- Athlétisme de haut niveau ;
- Athlétisme des jeunes ;
- Athlétisme hors stade ;
- Athlétisme santé loisir.

Le développement de ces 5 secteurs passe par la structuration des clubs afin de permettre la fidélisation par toutes formes d'actions réalisées par le club.

iii. Elévation du niveau de pratique compétitive

L'élévation du niveau de pratique compétitive s'entend par la formation des techniciens et entraîneurs dans tous les domaines de pratique compétitive.

Il s'agit de mettre en place des actions de suivi en collaboration avec les techniciens et entraîneurs des clubs par l'intermédiaire des stages d'athlètes et de regroupements par spécialité.

iv. L'accès au sport de haut niveau

Cet accès se réalise par l'intermédiaire des structures telles que les pôles espoirs et les centres d'entraînement mais aussi par la mise en place du suivi « Génération 2020 » qui consiste à formaliser le projet des athlètes listés « espoirs » et « jeunes » afin de pouvoir les suivre dans le cadre de leur double projet.

Les rencontres inter-ligues et internationales sont également un moyen de préparer des jeunes talents à se former à un état d'esprit compétitif.

v. Détection des jeunes talents

Cette détection passe par des opérations mises en place pour les athlètes des catégories minimales tels que « Trajectoire », « Génération 2024 » et « Impulsion ».

Il s'agit de regrouper les meilleurs athlètes minimales avec leurs entraîneurs afin d'établir un lien entre l'équipe technique régionale et ces derniers. La sélection de ces jeunes athlètes est élaborée à partir des performances réalisées en début de saison sportive.

vi. Nouvelles pratiques dans le cadre de l'athlé-santé

Le développement de la marche nordique mais aussi de l'athlé-loisir-santé s'adresse à des cibles comme les femmes de 35-55 ans et plus, aux seniors actifs de plus de 55 ans, à une population sédentaire.

Ces pratiques ont la possibilité également de se développer avec les EHPAD, la ligue étant le relais entre ces structures et les clubs.

vii. Pratiques pour les jeunes catégories

L'école d'athlétisme est le socle de l'athlétisme de performance. Il y a donc lieu de mettre en place des activités d'une évolution étapes par étapes jusqu'à la fin de la période pubertaire (entre 15 et 17 ans) :

- Pratique pour les moins de 7 ans : la priorité est donnée à l'éducation motrice
- Pour les moins de 12 ans : la priorité sera donnée à un passage vers la motricité athlétique
- Pour les moins de 16 ans : la priorité sera donnée à l'entrée dans l'athlétisme technique.

Les différentes étapes seront closes à la fin de chaque cycle d'apprentissage par la validation d'un « Pass » dans le cadre du Pass' Athlé.

Cette validation est mise en place par les clubs au sein de leur école d'athlétisme ou par les Comités Départementaux lors de regroupements spécifiques.

Un important colloque sera organisé à ce sujet en septembre 2017.

viii. Organisation des championnats

L'organisation des championnats régionaux et d'Ile de France participe de la délégation donnée par la Fédération Française d'Athlétisme aux ligues.

Ces championnats sont des portes d'ouverture vers les championnats de France et participent de l'accès au haut niveau.

Leur organisation nécessite la présence d'un nombre important d'arbitres et de juges formés afin que soient respectées les règles techniques fédérales des compétitions.

b) Eléments de continuité qui s'inscrivent dans les priorités de la discipline

Les éléments de continuité qui s'inscrivent dans la continuité de la discipline tout au long de l'olympiade 2017/2020 sont :

i. Formations :

- Formation d'entraîneurs et de techniciens ;
- Formation continue des techniciens ;
- Formation des dirigeants (gestion administrative, financière, réglementation du sport...);
- Formation de juges et arbitres ;
- Mise en place d'animations à destinations des jeunes (Kid'Athlé) pour une formation pratique des jeunes techniciens.

ii. Pré-filières :

- Centres régionaux d'entraînements ;
- Opération « Trajectoire » ;
- Opération « Génération 2024 » et « Impulsion » ;
- Stages hivernaux et estivaux ;
- Rencontres Inter-ligues et internationales

iii. Structures d'accueil

- Soutien aux pôles Espoirs pour aide aux familles ;
- Stage de perfectionnement de haut niveau ;
- Accompagnement médical, diététique et préparation mentales des athlètes pour optimisation de la performance.

3. VOLET PERFORMANCE

a) PES – PPF

Le projet de performance fédéral n'est pas encore finalisé. L'arrivée prochaine d'un nouveau DTN devrait permettre d'en connaître tous les contours. A l'heure d'aujourd'hui, l'ensemble des conseillers techniques placés auprès de la fédération d'athlétisme travaillent au bilan du PES 2013-2017 avec ses déclinaisons régionales (PRPS : Parcours Régional de Performance Sportive).

Les premières orientations du PPF devraient être axées sur le suivi des athlètes inscrits autour du dispositif « Génération 2020 ». L'objectif de ce projet est de mieux accompagner ces athlètes car à terme ils constitueront plus de 90% de l'équipe olympique. Pour répondre le mieux possible aux attentes et besoins des sportifs, ce suivi va être confié au niveau régional par le biais des CTS-R.

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer la volonté de la ligue de maintenir 2 pôles de performance sur le territoire francilien (Eaubonne et Fontainebleau). Ces pôles et leur centre d'entraînement ont pour vocation d'offrir des conditions favorables à destination des jeunes athlètes.

Parallèlement à ces structures, la ligue va continuer à développer son suivi sportif régional qui s'organise autour des actions suivantes pour les athlètes de 16 à 23 ans :

- Les stages régionaux de spécialité (2 par an pour chacune des 7 spécialités athlétiques),
- Les rencontres interrégionales avec d'autres régions françaises ou avec des provinces étrangères,
- Les centres d'entraînement régionaux (marche et perche)
- Les regroupements

b) Détection / Formation des athlètes et entraîneurs

i. Détection des athlètes : Suivi Minimes – Génération 2024

La catégorie minime (moins de 16 ans) est la première ligne de relève des équipes de France jeunes.

Pour répondre à cette demande, la ligue Ile de France d'Athlétisme décline à son niveau régional la politique Fédérale en accompagnant les meilleurs minimes Franciliens et en assurant une formation continue de leurs entraîneurs.

Ce dispositif s'organise autour de 2 regroupements régionaux, ainsi qu'à la participation d'un match inter-ligues.

- Un regroupement en décembre d'une journée comprenant 80 athlètes accompagnés par une ETR avec la présence des entraîneurs personnels disponibles. (Programme : entraînement, information sur la saison)
- Un regroupement en mars sur 2 jours comprenant 80 athlètes accompagnés par une ETR avec la présence des entraîneurs personnels disponibles. (Programme : entraînement, prévention santé, prophylaxie des blessures, sensibilisation au haut niveau)
- Un match indoor inter-ligues. Sensibilisation aux valeurs de l'équipe, entraide, solidarité, cohésion.

ii. Pass'Athlé

Même si l'athlétisme est par essence un sport où les performances chronométriques ou métriques sont primordiales, la Fédération française d'athlétisme préconise une pédagogie basée sur les progrès moteurs de l'enfant.

- Ainsi, de 4 à 6 ans, l'accent est mis sur le développement de la coordination, de l'équilibre, de l'adresse... L'enfant apprend à contrôler son corps.
- De 7 à 11 ans, le travail de coordination se poursuit et on commence l'apprentissage des gestes de bases de l'athlétisme. A travers des situations ludiques basées sur le jeu, l'enfant apprend à maîtriser son corps.
- De 12 à 15 ans, l'enfant va recevoir une formation complète lui permettant d'acquérir les fondamentaux des différentes disciplines de l'athlétisme. Elle va lui permettre d'orienter progressivement et à son rythme sa pratique et de choisir une famille d'épreuves (marche, courses, sauts, lancers, épreuves combinées) en fonction de ses capacités et de ses aspirations.

A l'exception des minimes 2^{ème} année du suivi Lifa, les comités départementaux sont largement mobilisés pour le suivi et l'accompagnement de dispositif par l'organisation de regroupements et de stages.

iii. Formation des entraîneurs et techniciens

a. Formation initiale fédérale

Il existe 3 niveaux dans le cadre de la formation fédérale avec implication variée des départements, de la ligue et de la fédération.

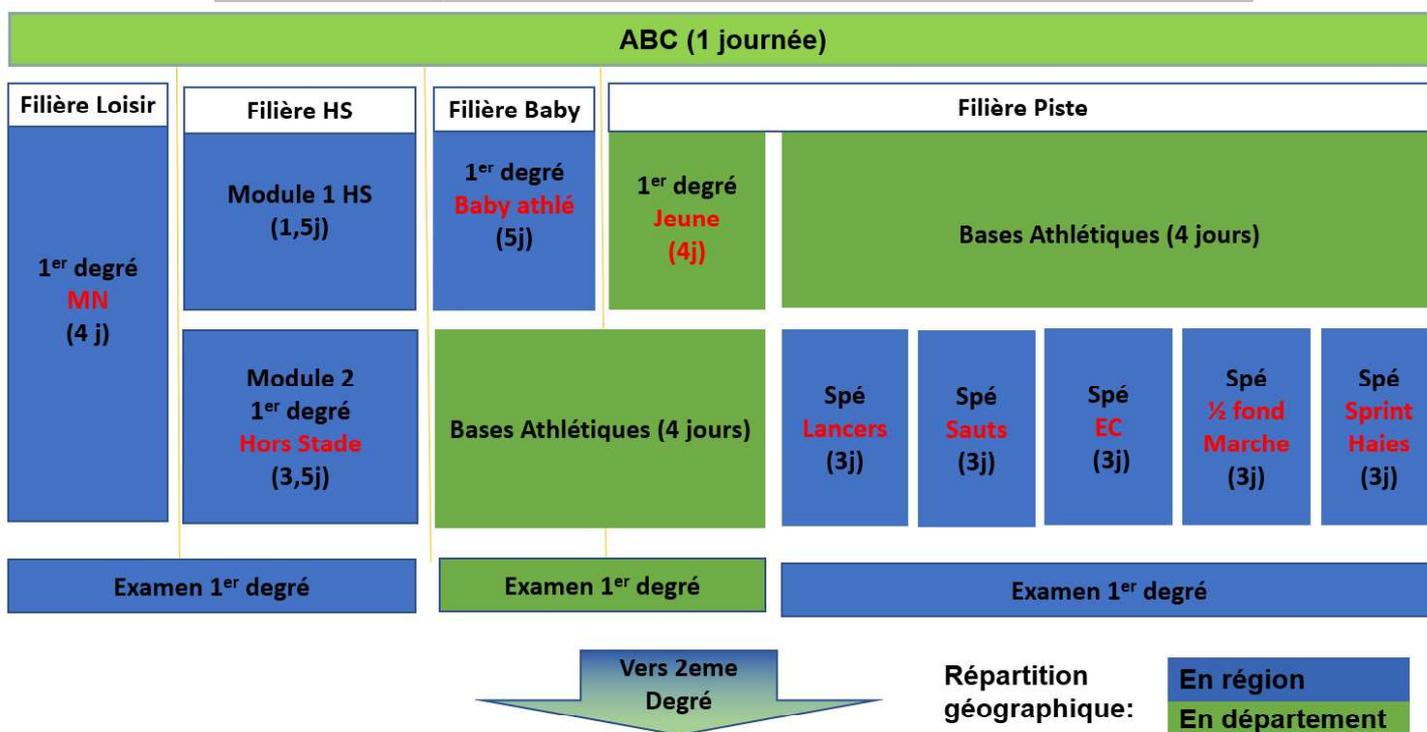
- Les comités départementaux (en vert) ont pour compétence d'organiser et animer les formations ABC, Bases athlétiques et 1^{er} degré jeune. Délégation est donnée pour la certification de ce dernier.
- La ligue (en bleu) pilote l'ensemble des formations au niveau du territoire :

- Animation, mobilisation, formation et reconnaissance de l'ETR formation : 52 personnes
- Promotion de l'ensemble des formations fédérales et professionnelles
- Organisation et animation des formations du 1^{er} degré : sprint/haies, ½ fond, Epreuves combinées, Sauts, Lancers, Hors stade, baby athlé et marche nordique.
- Mise en place des examens du 1er degré mais aussi des formations nationales du 2^{ème} degré et 3^{ème} degré qui sont régionalisés.
- La ligue a compétence pour analyser les dossiers RAE de l'ensemble du 1^{er} degré
- La fédération pilote et organise les formations du 2^{ème} et 3^{ème} degré ainsi que les RAE correspondants. Néanmoins, les entraîneurs ne peuvent s'inscrire que sur accord du CTS de la ligue.

Pour 2017/ 2020 les objectifs sont de :

- doubler les formations marche nordique, hors stade et baby athlé afin d'atteindre l'objectif de 0 personne en liste d'attente et de répondre aux demandes des clubs,
- passer de 1 à 3 lieux d'examen afin de réduire les déplacements,
- former et professionnaliser un pool de formateur disponible sur l'ensemble du territoire.

1^{er} Etage de la filière fédérale de formation des entraîneurs



2eme étage de la nouvelle filière fédérale de formation des entraineurs

Filière Loisir	Filière HS	Filière Baby	Filière Piste					
2eme degré MN (1,5 j)	2eme degré HS (5j)	2eme degré Baby (5 j)	Spé Sprint Haies (5j)	Spé Sauts (5j)	Spé Lancers (5j)	Spé ½ fond Marche (5j)	Spé Jeunes (5j)	Spé EC (5j)
Option anim (3j)	Option entr (3j)							

Examen 2eme degré régionalisé (date nationale d'examen)

2eme degré: Examen écrit + dossier (programmation, expérience, analyse du geste etc...).

Vers 3eme Degré

Au national

En région

3eme Etage de la nouvelle filière fédérale de formation des entraineurs

<p style="text-align: center;">3eme degré Performance (3 j transversaux) Optimisation de la Perf (sur une spécialité particulière, ouvert uniquement aux titulaires du 2eme degré famille de la spé concernés)</p>	<p style="text-align: center;">3eme degré Formation (3 j transversaux) (Ouvert à tous les 2emes degrés) Transmission des savoirs</p>							
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small></td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small></td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small></td> <td style="text-align: center; padding: 0 10px;">ou</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Participation au stage France Jeune <small>4-5 j</small></td> </tr> </table>	Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small>	Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small>	Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small>	ou	Participation au stage France Jeune <small>4-5 j</small>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Participation formation FFA <small>½ j</small></td> <td style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Mise en place d'une action de FO <small>½ j</small></td> </tr> </table>	Participation formation FFA <small>½ j</small>	Mise en place d'une action de FO <small>½ j</small>
Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small>	Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small>	Visite d'un entraîneur ciblé <small>½ j</small>	ou	Participation au stage France Jeune <small>4-5 j</small>				
Participation formation FFA <small>½ j</small>	Mise en place d'une action de FO <small>½ j</small>							

Examen 3eme degré national (écrit en région sur la date examen nationale)

3eme degré Performance: Examen écrit (analyse du geste, programmation)
Présence sur la formation + 3 comptes rendus: Fiches d'entraîneurs ciblés de la spé et attestations validées par les entraîneurs ciblés de la spé ou compte rendu du stage jeune

3eme degré Formation: Organisation d'une formation (type colloque local ou causerie technique) sur la base d'un PowerPoint validé par le formateur (thème au choix) évalué in situ
Présence sur la formation

Au national

En région

b. Formation continue

L'objectif pour la ligue est de mettre en place 6 types d'actions :

- 2 à 3 colloques d'envergure nationale sur des sujets thématiques ou transversaux ;
- 3 à 4 tables rondes d'envergure régionale sur des sujets tels la pliométrie, le multicoaching etc...
- Accueillir les entraîneurs personnels sur les stages hivernaux de spécialité pour observer et échanger
- Accueillir des entraîneurs sur des structures d'entraînement
- Accompagner et conseiller les entraîneurs pendant les compétitions
- Former les membres de l'ETR formation

c. Formation professionnelle

Les CQP permettent d'accéder à une rémunération pour des interventions plus occasionnelles qu'un DE.

Essentiellement basée sur la filière fédérale, 2 semaines sur les 4 que comptent le CQP sont les formations organisées la ligue. Par ailleurs, les stagiaires CQP disposant déjà des diplômes organisés par les CODEP ou la ligue, sont automatiquement allégés des semaines de formation correspondantes. Le prix de la formation en sera proportionnellement diminué.

L'objectif pour 2017-2020 est d'accueillir et de co organiser avec la fédération 2 CQP sur le territoire et ce chaque année:

- **Technicien Athlétisme Hors stade**
 - S1=ABC + bases : organisation et animation par la ligue
 - S2= 1^{er} degré Hors stade : organisation et animation par la ligue
 - S3= 2^{ème} degré hors stade : organisation ligue et animation fédérale
 - S4= Semaine pro spécifique : organisation et animation fédérale
- **Animateur Athlétisme**
 - S1=ABC + bases : organisation et animation par la ligue
 - S2= 1^{er} degré Jeune : organisation et animation par la ligue
 - S3= 2^{ème} jeune : organisation ligue et animation fédérale
 - S4= Semaine pro spécifique : organisation et animation fédérale

Le financement sera réparti entre la fédération et la ligue au prorata des stagiaires CQP présents.

4. VOLET DEVELOPPEMENT

a) Formation des bénévoles

Formation des dirigeants pour préparation aux examens de dirigeant régional 1^{er} degré et dirigeant fédéral 2^{ème} degré.

b) Professionnalisation

Les formations fédérales de techniciens et entraîneurs permettent l'accès à des formations diplômantes d'état. La mise en place de certains CQP en Ile de France permettra la professionnalisation.

c) Plan de féminisation

Les pratiques d'Athlé –Santé permettent ce plan de féminisation en athlétisme francilien. Le pourcentage de licenciées féminines avec une licence Athlé Santé est de 76,7% alors que les licenciés masculins ne représentent que 33,3 % de ce type de licence.

A noter l'évolution des licenciées féminines :

- 2014 : 41,80 %
- 2015 : 43,26 %
- 2016 : 44,71 %

d) Plan de développement de la pratique et différents volets

i. Sport-santé

Sensibilisation des clubs à développer cette pratique essentiellement en faveur des femmes et des personnes sédentaires.

Pour cela, développement et accentuation des sessions de formations d'entraîneurs de marche nordique de manière à ne plus avoir de liste d'attente.

ii. Pratique des personnes en situation de handicap

Du ressort des clubs en liaison avec les Fédérations Françaises Handisport et Sport Adapté ;

iii. Pratique en lien avec l'école (passerelles avec pratique scolaire)

La ligue travaille en relation avec le monde scolaire via les sections sportives.

Les passerelles avec le monde scolaire sont de l'initiative des clubs qui sont les plus proches géographiquement du milieu scolaire (primaire et collèges)

iv. Equipements

La ligue va créer à la demande de la fédération un comité des équipements sportifs avec un représentant de chaque comité départemental.

Son rôle sera de recenser les équipements d'athlétisme existant en Ile de France et permettre si possible leur homologation suivant les règles de la fédération. Les projets de création d'équipements sportifs ou les rénovations sont portés par les clubs et les municipalités, la ligue devenant un support conseil technique.

v. Pratique chez les plus jeunes

Cette pratique est du ressort des clubs et des comités départementaux dans le respect des indications de la DTN et du parcours du jeune athlète.

La ligue soutient ce développement de la pratique chez les plus jeunes par les formations qu'elle organise mais aussi qu'elle délègue aux comités départementaux (Module base « ABC », module « Bases athlétiques » et module « Entraîneurs de moins de 12 ans »).

5. MUTUALISATION ET REPARTITION

a) Actions mises en œuvre par chaque niveau de structure

Stratégies	Actions	Ligue	Comités Départementaux	Clubs
Structuration des clubs	Formation des dirigeants	X	X	
	Primo formation des entraîneurs et techniciens	X	X	
	Formation continue des entraîneurs et techniciens	X	X	
	Formation des juges et arbitres	X	X	
Augmentation du nombre de licenciés	Tout type d'actions dans le cadre de 5 secteurs d'activité	X	X	X
Fidélisation des licenciés	Tout type d'actions entrant dans ce cadre		X	X
Elévation du niveau de pratique compétitive	Stages et regroupements	X	X	X
	Organisation des compétitions et meetings	X	X	X
	Organisation de rencontres interdépartementales	X	X	
Accès au sport de haut niveau	Pôles	X		
	Rencontre Inter-ligues	X		
Détection des jeunes talents	Opérations "Trajectoire", "Génération 2024" et "Impulsion"	X		
	Actions de regroupements et de détection		X	X
Nouvelles pratiques dans le cadre de l'athlé santé	Tout type d'actions entrant dans ce cadre	X	X	X
Pratiques pour les jeunes catégories	Action du type Pass'Athlé		X	X
Organisation de championnats		X	X	

b) Mutualisation

L'organisation des délégations données par la Fédération Française d'Athlétisme attribue à chaque type de structure des missions qui lui sont propres et ne se recoupent pas mais se complètent.

L'exemple en est parfaitement donné dans le cadre des formations de techniciens et d'entraîneurs.

Les mutualisations d'actions ne sont donc pas envisageables de ce fait.

Par ailleurs il est à noter que compte tenu du nombre licenciés concernés par les suivis Benjamins et Minimes (8776) à savoir en particulier le Pas'Athlé et les détections des jeunes talents, la ligue ne peut effectuer ces opérations et les délègue aux comités départementaux. Il serait souhaitable que compte tenu de cette situation particulière les comités départementaux qui le souhaitent puissent obtenir une aide CNDS pour ces actions.